

**SITUATION DES STAGIAIRES DE FORMATION LONGUE,
 6 MOIS APRES LA FORMATION**

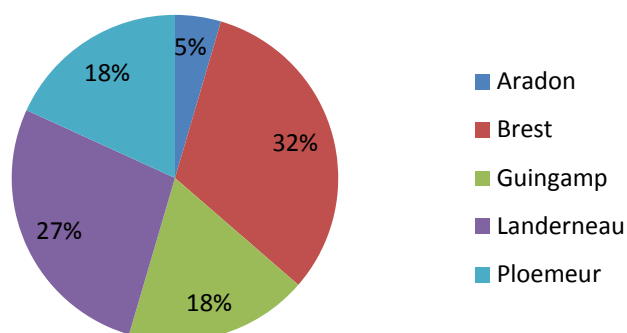
Nous avons réalisé une enquête auprès des **35 stagiaires demandeurs d'emploi** de la deuxième session de formation longue 2015-2016 (43 stagiaires inscrits) afin d'étudier leur situation 6 mois après leur formation.

22 stagiaires (63%) d'une moyenne d'âge de 35 ans ont répondu à cette enquête.

Les réponses que nous avons obtenues nous ont permis de mener à bien une étude sur la situation de nos stagiaires (emplois, études, autre situation...).

I - INFORMATIONS PREALABLES

REPARTITION DES REPONSES PAR CENTRE DE FORMATION



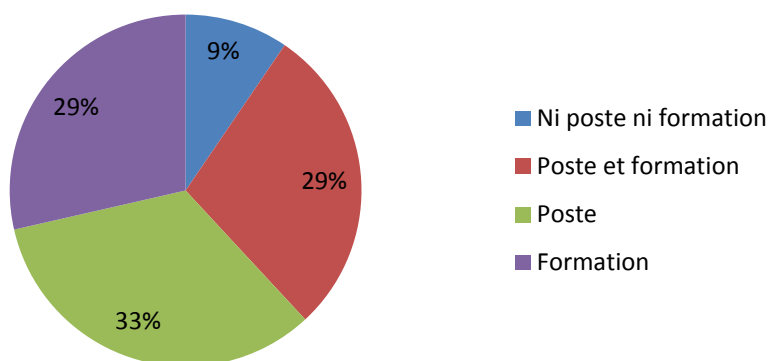
C'est auprès des stagiaires des sites de Brest et de Landerneau que nous avons obtenu le plus de réponses.

NIVEAUX DE DCL DES REpondants

A1	0	0 %
A2	1	5 %
B1 1	4	18 %
B1 2	8	36 %
B2	7	32 %
C1	0	0 %
Non renseigné	2	9 %
Total	22	100 %

Le niveau le plus souvent atteint par nos stagiaires est le **niveau B1 2** (Le (la) candidat(e) est dès lors capable de traiter les informations pertinentes pour l'accomplissement de sa mission. Il (elle) les présente à l'écrit comme à l'oral (ou en LSF*) en les sélectionnant et en les organisant pour justifier ses choix. Il (elle) utilise une langue ne comportant pas d'entrave majeure à la communication) suivi de près par le **niveau B2**. C'est le niveau minimum requis pour pouvoir enseigner.

II - SITUATION DES REpondants 6 MOIS APRES



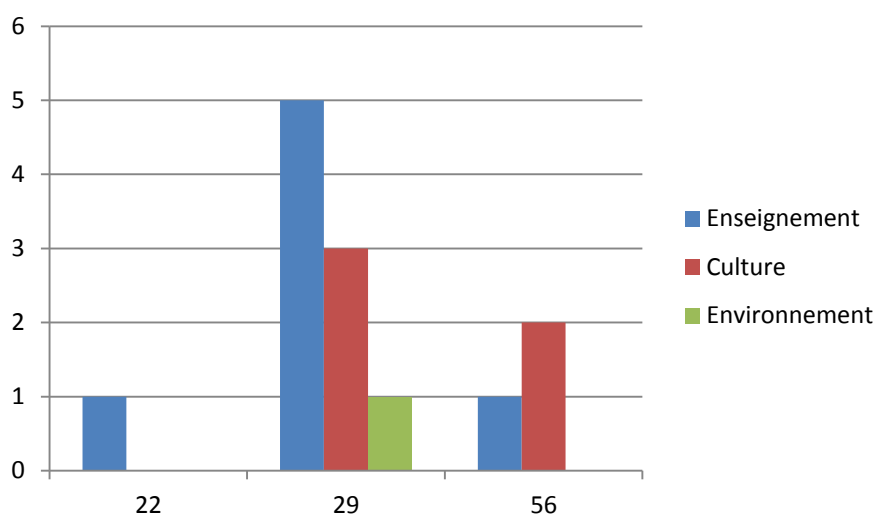
- **2 stagiaires (9 %)** ne sont ni sur un poste, ni en formation.
- **13 stagiaires (62 %)** ont trouvé un emploi. **6 d'entre eux (29 %)** suivent également une formation.
- **6 stagiaires (29 %)** sont en reprise d'études ou en formation.

91% de nos stagiaires ont retrouvé une activité : un emploi bilingue et/ou une formation, des études leur permettant d'avoir accès sur deux ou trois ans à un emploi.

1. Les postes bilingues

Les 3 grands secteurs professionnels qui ont proposé des emplois bilingues à nos stagiaires courant 2016 sont : **l'enseignement** (ASEM, AVS, Assistant pédagogique, Professeurs des écoles...), **la culture** (Animateur du patrimoine, animateur culturel, administrateur de tournées - libraire, secrétaire, assistant administratif...) et **l'environnement** (Chargée de projets recyclage).

REPARTITION DES EMBAUCHES BILINGUES EN FONCTION DU DOMAINE ET PAR DEPARTEMENT

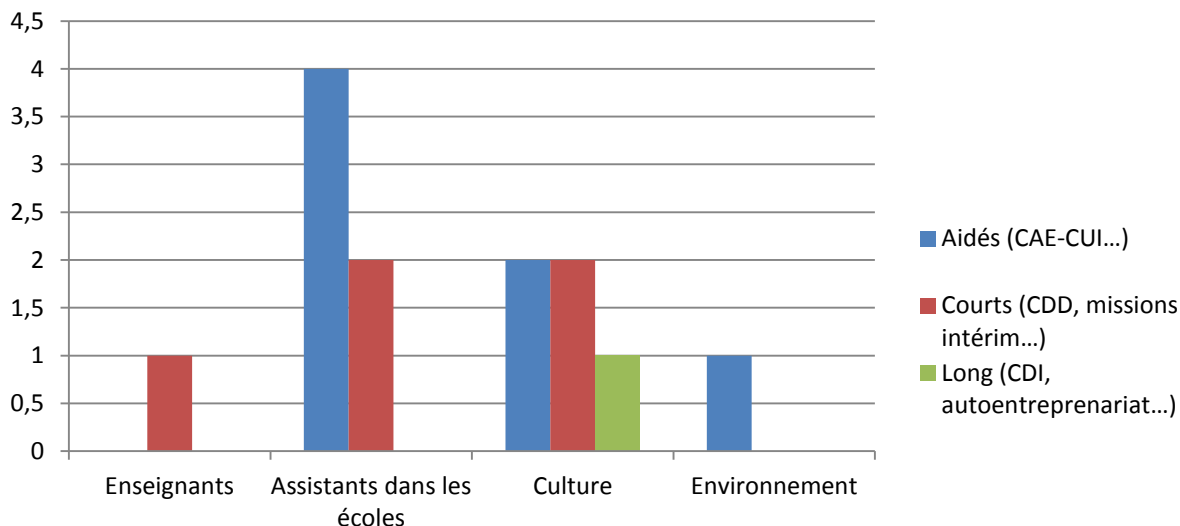


Les 13 stagiaires ont en général trouvé un emploi bilingue dans leur département d'origine. Seule une stagiaire des Côtes d'Armor travaille dans le Finistère. Plus de la moitié des postes de travail bilingues sont situés dans le Finistère. Les métiers de l'enseignement sont présents dans chaque département : le seul poste dans les Côtes d'Armor, la majorité des postes dans le Finistère et un poste dans le Morbihan. La répartition des postes est plus variée dans le Finistère où l'on trouve les trois secteurs d'embauche (l'enseignement, la culture et l'environnement). Nous constatons une nette progression des postes dans le domaine culturel (5 postes), domaine majoritaire d'embauche dans le Morbihan et nous voyons également apparaître un nouveau secteur cette année : l'environnement.

D'après l'étude de l'Office public de la langue bretonne en 2012, plus de la moitié des postes de travail en langue bretonne sont situés dans le Finistère. Les métiers de l'enseignement constituent la majorité des postes dans chaque département. Par voie de conséquence, l'état de développement de l'enseignement bilingue a une grande influence sur la répartition des postes par département.

REPARTITION DES CONTRATS BILINGUES PAR DOMAINES PROFESSIONNELS

Pour mettre en évidence la répartition des contrats selon les métiers dans le domaine de l'enseignement, nous avons souhaité séparer les assistants dans les écoles (ASEM, AVS, Assistants pédagogiques...) et les enseignants.



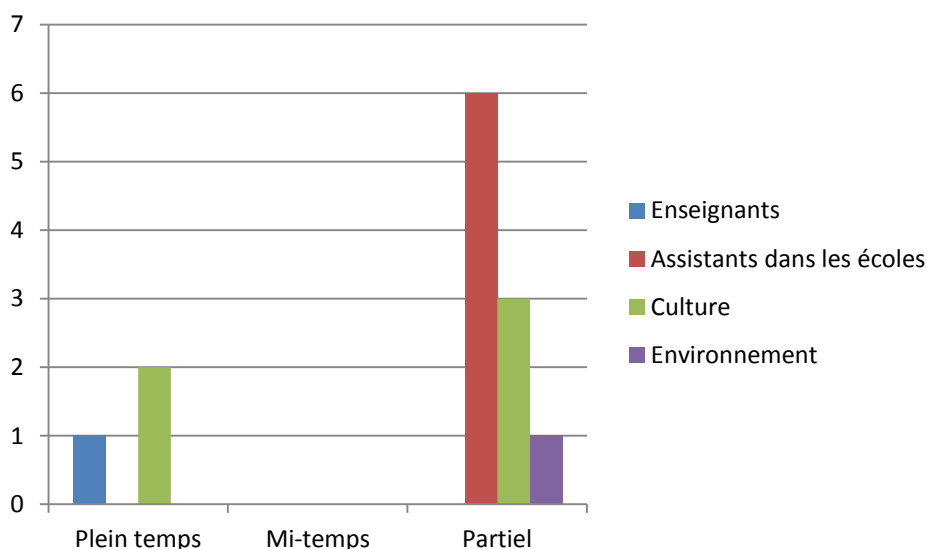
Le secteur de la culture a proposé les trois types de contrats. En regroupant les données, on peut constater que les postes en contrats aidés ont été majoritairement pourvus par un assistant pédagogique, des AVS et des ASEM. On voit apparaître ce type de contrat pour des postes d'animateur patrimoine, assistant administratif et chargé de projets dans les domaines de la culture et de l'environnement. Les postes en contrats courts ont été pourvus par un enseignant, des ASEM, un animateur culturel et un administrateur de tournées. Le poste en contrat long est occupé par un secrétaire dans le domaine de la culture.

Il est important de souligner que pour de nombreuses écoles, le recrutement d'ASEM ou d'AVS est rendu possible par le recours au CAE et donc, d'une aide financière de l'Etat.

Les dispositifs d'emplois aidés incitent de plus en plus d'associations à embaucher pour développer leurs activités.

REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL PAR SECTEUR PROFESSIONNEL

Pour mettre en évidence la répartition du temps de travail selon les métiers dans le domaine de l'enseignement, nous avons souhaité séparer les assistants dans les écoles (ASEM, AVS, Assistants d'éducation...) et les enseignants.



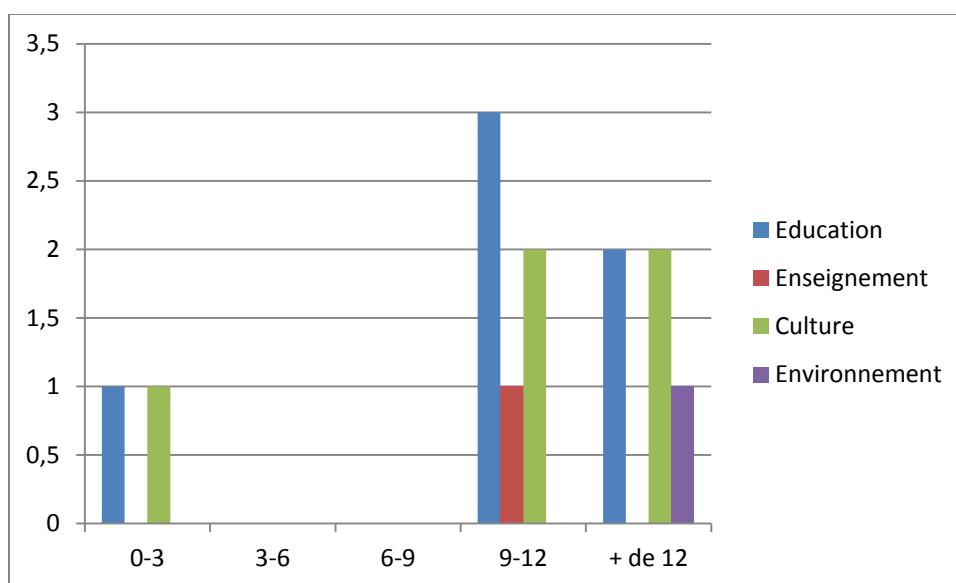
Dans le domaine de l'enseignement, la majorité des enseignants travaille à plein temps et la majorité des ASEM, AVS travaille à temps partiel (+50%).

Dans le domaine culturel, les situations diffèrent : l'animateur culturel et le secrétaire ont été embauchés à plein-temps. L'animateur patrimoine, l'administrateur de tournées – libraire et l'assistant administratif ont été embauchés à temps partiel.

La durée hebdomadaire de prise en charge des CAE est fixée à 20 heures. Cela peut expliquer que la plupart des contrats aidés soient proposés à temps partiel. 6 salariés sur les 13 poursuivent également des études. Ces personnes ont privilégié des postes à temps partiel.

REPARTITION DE LA DUREE DES CONTRATS PAR SECTEUR PROFESSIONNEL

Pour mettre en évidence la répartition de la durée des contrats selon les métiers dans le domaine de l'enseignement, nous avons souhaité séparer les assistants dans les écoles (ASEM, AVS, Assistants d'éducation...) et les enseignants.



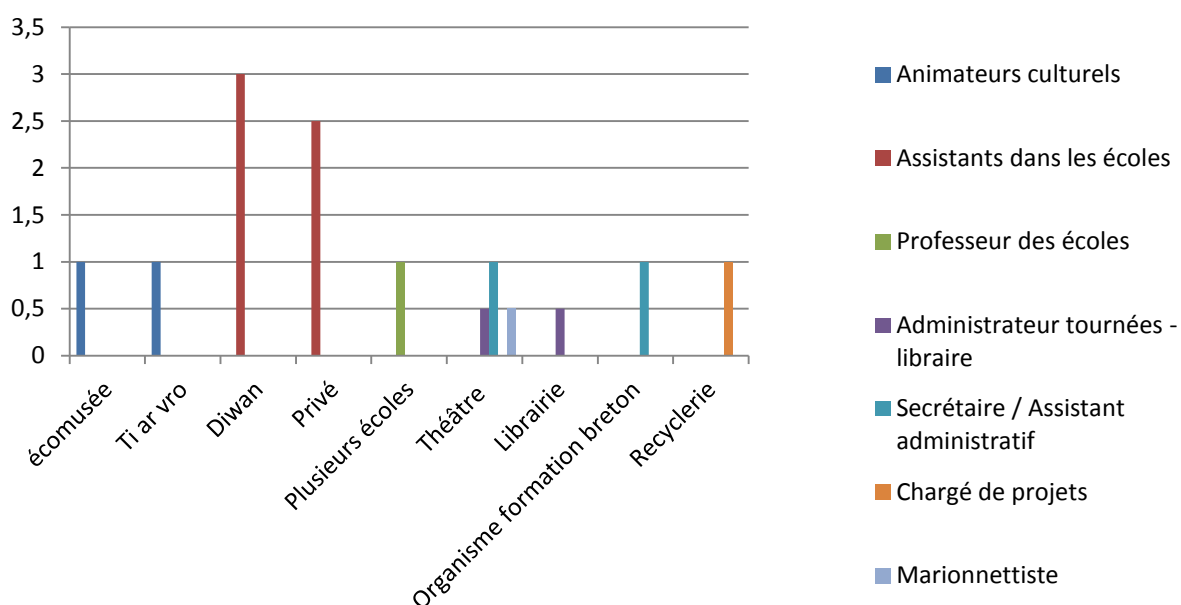
La majorité de nos stagiaires, tout domaine confondu, a été embauchée pour une période allant de 9 à 12 mois voire au-delà de 12 mois.

Deux stagiaires ont eu une courte mission (entre 0 et 3 mois) pour des remplacements : animateur culturel et ASEM.

Les enseignants et assistants (ASEM, AVS, Assistants pédagogiques) sont le plus souvent engagés pour une année scolaire au minimum.

Les stagiaires qui ont été embauchés en contrat aidé dans le secteur de la culture et de l'environnement ont obtenu des missions longues.

REPARTITION DES POSTES PAR EMPLOYEURS

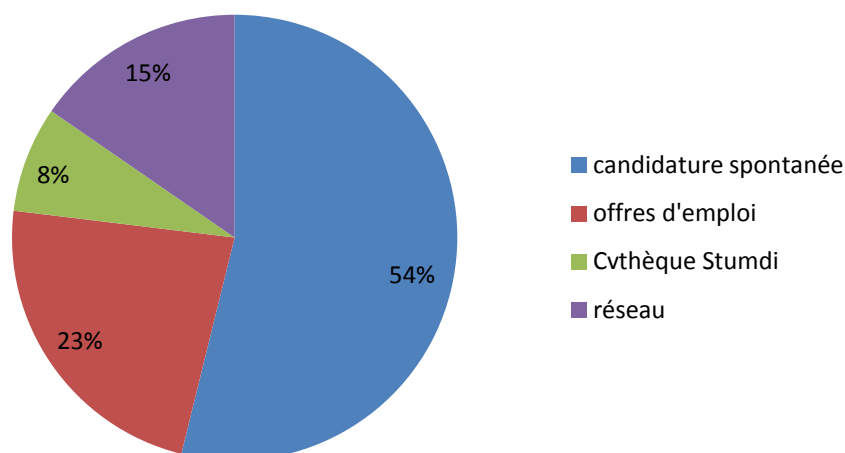


Les assistants dans les écoles ont été embauchés de manière égale dans des écoles Diwan et bilingues privées. Un enseignant a effectué des missions de remplacement pour plusieurs écoles.

L'étude révèle une grande diversité d'employeurs et d'emplois pour cette période : patrimoine (animateur patrimoine), culture (animateur culturel, libraire), théâtre (administrateur de tournées, assistant administratif, marionnettiste), formation pour adultes en langue bretonne (secrétaire), recyclage (chargé de projets).

Deux stagiaires exercent deux activités en même temps : administrateur de tournées / libraire et ASEM / Marionnettiste.

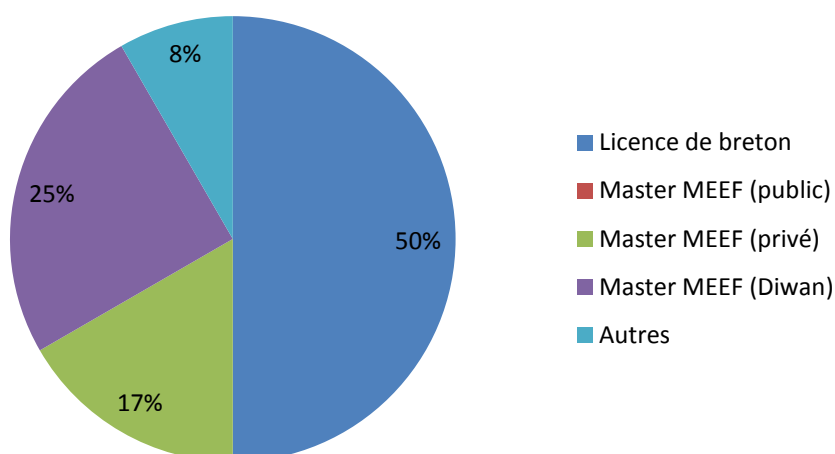
REPARTITION DES MODES D'EMBAUCHE POUR LES EMPLOIS BILINGUES DE NOS STAGIAIRES



Le service d'insertion de Stumdi propose aux stagiaires de nombreux outils afin d'optimiser leur recherche d'emploi : conseils individualisés, atelier CV et lettres de motivation, stages en cours de formation, diffusion des offres d'emploi, forum, CV thèque...

La majorité des stagiaires cherche d'abord un poste bilingue par le biais d'une candidature spontanée ou d'offres d'emplois (une centaine d'offres par an). On peut constater en dépouillant les résultats que de nombreux stagiaires ont complétés ces moyens de recherche classique par des moyens de recherche mis à leur disposition par le service d'insertion de Stumdi. C'est ce cumul de moyens qui optimise leur capacité à trouver un emploi.

2. Les études



La majorité des stagiaires qui ont repris leurs études s'est dirigée vers une licence de breton au sein de l'UBO ou de l'université de Rennes 2 : **6 stagiaires (50%)** ou vers un Master MEEF bilingue à Brest, Quimper ou Saint-Brieuc : **5 stagiaires (42%)**.

Un stagiaire a suivi un CAP Petite Enfance en lien avec son projet d'animation dans ce secteur.

Quatre stagiaires ont obtenu le CRPE et vont poursuivre leurs études en deuxième année de Master MEEF en tant que professeur des écoles stagiaires.

La validation des acquis que nous avons mise en place avec les universités de Brest et de Rennes est très intéressante pour les stagiaires qui n'ont pas de licence ou de master. Cependant nous pouvons constater que les titulaires d'une licence ou même d'un master s'inscrivent également au sein d'un cursus universitaire de breton pour enrichir leurs acquisitions et valider leurs connaissances par un diplôme.

Les stagiaires qui souhaitent se diriger vers les métiers de l'enseignement sont bien souvent titulaires d'un master. De plus en plus de stagiaires font donc le choix de préparer le CRPE par eux-mêmes même si le service d'insertion insiste bien sur le fait que les Master proposés par l'ISFEC, l'IUFM et Kelenn préparent au concours et plus généralement aux métiers de l'enseignement bilingue. Cette année nous avons pu constater une recrudescence de professeurs des écoles stagiaires en voie de titularisation. Nous constatons également que de plus en plus de stagiaires font le choix d'un Master MEEF en fonction de l'implantation géographique du centre.

3. Autres situations

→ **2 stagiaires (9 %)** ne sont ni sur un poste, ni en formation.

- **62%** des stagiaires ayant répondu à l'enquête ont un emploi.
- **29%** des stagiaires, **sous contrat de travail pour la plupart d'entre eux (29%)**, suivent une formation pour postuler à un emploi bilingue.

III – CONCLUSION

91% des répondants ont retrouvé une activité : un emploi bilingue pour l'ensemble des salariés et/ou une formation, des études leur permettant d'avoir accès sur deux ou trois ans à un emploi. Nous constatons une nette progression de la proportion d'emplois bilingues. Ces résultats nous démontrent un réel désir de la part de nos stagiaires de travailler, avant tout, en breton. Le taux de placement reste très stable par rapport aux années précédentes.

Le secteur privilégié par nos stagiaires reste l'enseignement (**54 % des postes bilingues obtenus au sein de cette session** soit 7 stagiaires sur 13 : 1 enseignant et 6 assistants). Quatre stagiaires ont obtenu le CRPE et sont en voie de titularisation. Les métiers de l'enseignement ont suscité un fort engouement. Les demandes de suppléances ne sont plus majoritaires et de moins en moins de stagiaires optent pour ce type de poste à l'issue de leur formation. Ils privilégient des postes d'assistants (AVS, assistant d'éducation, assistant maternel...) qui facilitent peut-être plus une reprise d'études ou une préparation aux concours. Ce sont les écoles Diwan qui ont proposé le plus de postes. Nous avons également fait apparaître une nette progression du domaine de la culture (**38%**) et l'apparition d'un nouveau domaine où la langue bretonne est facultative mais importante : l'environnement (**8%**).

Six mois après la formation, les salariés ont obtenu en majorité des contrats courts dans tous les secteurs. Les stagiaires de cette session ont majoritairement obtenu des postes à + 50 % (10). 3 stagiaires ont obtenu des postes à plein temps. La majorité des postes dure entre 9 et 12 mois (6) voire plus de 12 mois (5). Bon nombre de stagiaires font le choix d'acquérir une expérience dans le domaine de l'enseignement (enseignant remplaçant, AVS, assistant pédagogique, assistant maternel...) sur des contrats courts, à temps partiel et pour une ou deux années scolaires en parallèle à une formation ou des études universitaires en vue de passer un concours (concours d'ATSEM, CRPE ...). 2 stagiaires sur 13 salariés nous ont indiqué avoir choisi leur temps de travail. Nous constatons également une nette progression du nombre de stagiaires ayant obtenu le CRPE en cours de formation et en voie de titularisation (4). La majorité d'entre eux a opté pour l'enseignement public. Nous voyons apparaître une nette progression d'embauches dans le domaine de la culture (5) par le biais de dispositifs de contrats aidés.

Les formations intensives de Stumdi permettent aux stagiaires de maîtriser la langue à l'écrit et à l'oral au quotidien. Le service d'insertion interne accompagne les demandeurs d'emploi en mettant à leur disposition des outils pour concrétiser leurs projets professionnels bilingues (à court, moyen ou long terme).

Service d'insertion de Stumdi – Juin 2017

Pour tout renseignement complémentaire :

Annaig GUEDES Responsable du service Tél : 02 98 21 39 94 – serv.insertion.henchan@stumdi.bzh